
LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS
ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION
DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

Boralex inc. annonce un financement par voie de prise ferme de 125 millions de dollars de débentures subordonnées, convertibles et non garanties

Montréal, Québec, 2 juin 2015 – Boralex inc. (TSX : BLX) (« Boralex » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec Financière Banque Nationale inc., au nom d'un consortium de preneurs fermes, en vue de vendre, par voie de prise ferme, des débentures subordonnées, convertibles et non garanties de Boralex (les « Débentures ») d'un capital global de 125 000 000 \$ (le « Placement »). Les Débentures seront offertes au prix de 1 000 \$ par Débenture au moyen d'un prospectus simplifié dans chacune des provinces du Canada, de même qu'aux États-Unis en vertu des dispenses de l'obligation d'inscription applicables.

Boralex entend affecter le produit net tiré du Placement principalement à la réduction de son endettement actuel sous sa facilité de crédit rotatif existante. Les fonds disponibles sous cette facilité de crédit, ainsi que les fonds provenant du Placement qui ne seront pas affectés à la réduction de l'endettement de la Société, seront utilisés par la Société afin de financer des projets d'acquisitions, des projets de développement et/ou aux fins générales de la Société. Les fins générales de la Société pourraient inclure, si la Société en fait le choix, le remboursement par anticipation des débentures subordonnées, convertibles et non garanties à 6,75 % existantes de Boralex qui sont remboursables par anticipation à la valeur du capital à compter du 30 septembre 2015, dans la mesure où ces débentures n'auraient pas déjà été converties en actions ordinaires de Boralex avant la date du remboursement par anticipation.

Les Débentures porteront intérêt au taux de 4,50 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, à compter du 31 décembre 2015. Les Débentures seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de Boralex (les « Actions ») à un prix de conversion de 19,60 \$ l'action (le « Prix de Conversion »), correspondant à un taux de conversion de 51,02 Actions pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de Débentures. Les Débentures viendront à échéance le 30 juin 2020. Les Débentures ne pourront pas être remboursées par anticipation par Boralex avant le 30 juin 2018. À compter du 30 juin 2018, et jusqu'au 30 juin 2019, Boralex pourra, dans certaines circonstances, rembourser les Débentures à une valeur correspondant à leur capital majoré de l'intérêt couru et impayé. À compter du 30 juin 2019, Boralex pourra rembourser les Débentures à une valeur correspondant à leur capital majoré de l'intérêt couru et impayé.

Boralex a également octroyé aux preneurs fermes du Placement une option de sur-allocation leur conférant le droit d'acheter, pendant une période de 30 jours à compter de la clôture du Placement, un maximum de 18 750 000 \$ de capital de Débentures supplémentaires au prix d'offre de 1 000 \$ par Débenture, afin de couvrir les attributions excédentaires, le cas échéant.

Dans le cadre du Placement, Boralex déposera un prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada d'ici le 8 juin 2015. Le Placement au moyen du prospectus est assujéti à toutes les approbations usuelles des organismes de réglementation, notamment à celle de la Bourse de Toronto, et la clôture devrait avoir lieu vers le 22 juin 2015.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres dans un territoire. Les Débentures qui sont offertes, et les actions ordinaires qui peuvent être émises à la conversion ou au rachat des Débentures, n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* ou des lois sur les valeurs mobilières d'un état des États-Unis. Par conséquent, les Débentures ne peuvent être offertes ni vendues à des américains, sauf en vertu des dispenses applicables de l'obligation d'inscription.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. Employant environ 250 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. À l'heure actuelle, la Société exploite au Canada, en France et aux États-Unis une base d'actifs de plus de 1 110 MW de laquelle plus de 950 MW sous son contrôle. De plus, Boralex développe, seule ou avec des partenaires, plusieurs projets énergétiques dont plus de 150 MW qui seront mis en service d'ici la fin de 2017. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Ce communiqué de presse n'est pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres ne peuvent être vendus en l'absence d'enregistrement aux États-Unis ou une dispense d'enregistrement.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, à l'utilisation du produit net tiré du Placement, aux fonds disponibles sous la facilité de crédit rotatif existante, ainsi qu'au potentiel remboursement par anticipation des débentures subordonnées convertibles et non garanties à 6,75 % de Boralex, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Boralex juge que les hypothèses sur lesquelles ces énoncés prospectifs sont fondés étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, mais elle prévient les lecteurs que les hypothèses concernant des événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, pourraient finalement se révéler inexactes. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com